

# PROJET ÉDUCATIF

## de la Ville de Neuville-en-Ferrain





La ville de Neuville-en-Ferrain, commune organisatrice d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour des enfants âgés de 3 à 17 ans et soucieuse du devenir de sa jeunesse, a souhaité retravailler son projet éducatif. Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens de la ville a œuvré depuis mars 2017 pour élaborer le document.

# 1- Pourquoi un projet éducatif ?



- Mettre en œuvre les orientations politiques
- Structurer les actions jeunesse
- Construire les projets pédagogiques
- Affirmer les valeurs éducatives
- Permettre un cadre collectif





## 2- Quels sont les différents acteurs ?

- La municipalité
- Les Ministères de tutelle associés à la Jeunesse
- La Caisse d'Allocations Familiales du Nord
- Les services départementaux et régionaux (PMI,ARS, etc...)
- Les familles des enfants accueillis
- Les professionnels en charge des structures jeunesse
- Les écoles neuvilloises
- Les associations



# Les objectifs éducatifs



# Permettre à chaque enfant de bien vivre au sein des différentes structures de la ville

## Objectifs:

- Prendre en compte les différents besoins des enfants
- Garantir la sécurité physique, morale et affective
- Développer l'estime de soi et la confiance en soi
- Développer l'autonomie



# Construire des relations de qualité avec les familles

## Objectifs:

- Avoir un personnel qualifié et compétent en conformité avec les textes en vigueur
- Faciliter les démarches d'inscriptions des enfants sur les différents structures
- Informer les familles du projet éducatif et des projets pédagogiques des structures
- Mettre en place des temps de rencontre dans les accueils à des moments opportuns



# Éduquer à la citoyenneté

## Objectifs:

- Acquérir l'autonomie, tendre vers la responsabilisation
- Développer la coopération, l'entraide, la solidarité, le partage, la vie en collectivité
- Respecter l'autre, l'environnement, le matériel, les règles et les limites,
- Créer des espaces de concertation qui permettent d'agir sur le cadre collectif
- Faire émerger des projets individuels ou collectifs des enfants et des jeunes
- Garantir une consommation raisonnée notamment dans les activités et sorties
- Redonner le goût du jeu





# Vivre la richesse de la différence

## Objectifs:

- Diversifier les expériences culturelles, artistiques, sportives, de solidarité, de coopération...
- Accueillir et intégrer des personnes porteuses de handicap dans les différentes structures ainsi que dans les équipes d'encadrement, tout en garantissant la sécurité de tous
- Former les personnels à l'accueil de personnes porteuses de handicap
- Appliquer les principes de laïcité
- Garantir la mobilité interne dans les équipes (animations, directions)



# Les moyens mis en œuvre

Les élus de Neuville-en-Ferrain privilégient les lieux dédiés aux ACM afin de permettre à l'enfant de vivre ses temps de loisirs en dehors des écoles.



Aménagement du site du Vert Bois pour l'accueil d'enfants d'élémentaires dans une ferme éducative



Rénovation de la ferme du centre pour les ados et pré ados



Restauration d'une ancienne école dans le quartier du Risquons-Tout pour les enfants du primaire dans un environnement verdoyant

# Les structures mises à disposition des familles pour les enfants âgés de 3 à 17 ans



Accueils périscolaires



Mercredis récréatifs



Antenne ados / Soon Ados



Ferme  
éducative  
du Vert Bois



Club nature



Accueils de loisirs vacances scolaires



# Les modalités d'inscriptions et la participation financière des familles



- Un dossier famille à compléter et à actualiser
- Un portail famille pour faciliter la vie des usagers
- Un accueil physique au guichet unique
- Une tarification fixée par délibération



neuville  
en ferrain



**Le portail familles**  
de la ville  
de Neuville-en-Ferrain

# Les moyens humains



- Directeurs et animateurs
- Animateur matériel
- Animateurs accompagnant les enfants porteurs de handicaps
- Agents d'entretien
- Agents de restauration
- Agents techniques

# Les moyens matériels



## Des locaux

- Groupes scolaires (Lamartine, Ambroise Paré, Camille Claudel)
- Ecoles (Lacordaire, Saint-Joseph, Sacré-Cœur )
- Ferme éducative du vert Bois
- Site Paul Claudel
- Salle Roger Craye
- Complexes sportifs (Devos, Lietaer et Depoortère)
- Local 13/25 Ados et Soon Ados



Soon Ados / Local 13/25 ados

(mutualisation, accessibilité, respect de l'espace recommandé par la DDCS)

## Des malles pédagogiques

- Jeux et fournitures
- Pharmacie
- Classeur administratif
- Salle de reproduction (PC – imprimante...)
- Véhicule municipal
- Revues animations

# Les moyens de communication



- Site internet
- Facebook
- Magazine et/ou supplément
- Affichage dans les écoles et/ou panneaux municipaux
- Planning des activités
- Lettres aux parents



## Les formations du personnel



- La municipalité met en œuvre des sessions de formation BAFA sur la commune avec prise en charge totale ou partielle des frais (BAFA-BAFD)



- Journée de formation interne spécifique pour les agents intervenant en extra et périscolaire



# Les moyens financiers



Le budget voté en conseil municipal comporte deux parties :

## **INVESTISSEMENT**

- Rénovation,
- Extension ou amélioration des locaux,
- Achat de mobiliers et de matériel spécifique

## **FONCTIONNEMENT**

Se décompose comme suit :

- Charges générales
- Personnel
- Fluides, assurances, entretien des bâtiments